

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

de

L'ASSOCIATION

APRÉSFREESCALE



Vous êtes 64,5% à avoir voté, 282 participants.

155 adhérents n'ont pas remplis leur devoir d'adhérent.

* * * * *

*** BILAN MORAL Année 2025 ***

Composition du bureau.

Bouvet Danielle, Calmet Martine, Dubosc Yvette, Fayret Fabienne, Perez Gérard, Sénégas Bernadette, Soucasse Geneviève, Talbot Magguy.

Membres actifs: Myriam et Robert Agrain.

Activité du bureau.

Le bureau s'est réuni cinq fois dans l'année.

- ✓ Bilan des adhésions.
- ✓ Préparation du changement d'hébergement et du siège social.
- ✓ Organisation du repas du 26 avril.
- ✓ Bilan de la première période de l'année.
- ✓ Rentrée, préparation de l'AG 2025 et prévisions 2026.
- ✓ Tâches récurrentes.

Décembre 2024 et janvier 2025 :

Permanences pour les adhésions. Salle municipale de Cugnaux.

1. 13 décembre.
2. 17 janvier.
3. 28 janvier.

19% des adhésions sur ces trois dates.

81% par courrier postal.

Total des adhésions = 437

Nouveaux adhérents = 51 dont 43 conjoints (es) et 8 nouveaux.

- 381 cartes individuelles.
- 15 cartes d'adhérents avec deux mutualistes.
- 41 adhérents non mutualistes.
- 14 adhérents n'ont pas renouvelés leur adhésion.

Déménagement de l'association.

Nous avons eu deux réunions avec les responsables des associations de Frouzins, La première pour l'information des règlements et la seconde pour l'accord et l'attribution des salles pour nos activités.

- ◆ Administration, documents Préfecture et Mairie de Frouzins.
- ◆ Déménagement des meubles de l'association (armoires des commissions)

Le siège social de l'association est depuis le déménagement domicilié à Frouzins.

Repas rencontre des adhérents du 26 avril.

Le repas a eu lieu au restaurant " Le canard sur le toit " à Colomiers.

110 adhérents ont répondu présent pour cette rencontre amicale. 25 % de l'effectif.

JUIN 2025.

Nous avons eu une réunion au mois de juin avec Monsieur le Maire de Frouzins et le groupe responsable qui s'occupe des associations pour nous expliquer la mise en place d'un bureau des associations qui gérera les attributions de budgets et autres. Le vote s'est effectué en septembre, nous y avons pris part bien que nous ne soyons pas directement concernés vu que nous ne demandons pas de subventions.

Il a été fait aussi lors de cette rencontre la réservation de l'attribution des salles pour nos activités de 2026 et pour cette assemblée générale.

Tâches récurrentes.

- Consultation journalière de la messagerie.
- Mise à jour du site de l'association et rédaction de la lettre d'information.

L'activité des commissions.

Les commissions Cafétricole et Peinture/dessin ont pu faire leur activité normalement depuis le déménagement à Frouzins mais n'ont pas pu par contre en fin d'année 2024 fonctionner, en cause la salle du Manoir à Cugnaux qui n'était pas du tout adaptée et avec un accès dangereux.

Pour les autres activités que nous aurions aimé organiser, nous n'avons pas réussi à synchroniser les dates avec les salles et les intervenants.

Nous allons essayer cette année en fonction de vos demandes.

* * * * *

Résultat du vote pour le bilan moral

Pour : 274 - 97,1 %

Contre : 0

Sans opinion : 8 - 2,9 %

BILAN FINANCIER 2025

DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT COMMISSIONS 873,10 €	ADHESIONS 6 533,00 €
FRAIS DE BOUCHE 7 702,66 € (AG+COLLATION+ RESTAURANT RENCONTRE PARTICIPATION ADHERENT 20€)	PARTICIPATION REPAS DES ADHERENTS 2 347,00 €
DEPLACEMENT 156,78 €	DONS 205,00 €
FRAIS POSTAUX 52,82 €	
FRAIS BANCAIRES 46,20 €	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES 112,92 €	
ASSURANCE 134,87 €	
GARRADIN (SITE INTERNET) 200,00 €	
FRAIS OBSEQUES 120,00 €	
DIVERS 204,00 € (FLEURS REPAS+REMBOURSEMENT ABSENTS ET EXCUSES AU REPAS)	
DON (ASSOCIATION VIVRE EN C(H)oeur) FROUZINS 400,00 €	
MATERIEL POUR AG 100,00 €	
TOTAL 10 103,35 €	TOTAL 9 085,00 €

Octobre rose

COMPTE 2025 DEFICITAIRE = -1 018,35 €

POUR QUE CE RESULTAT 2025 SOIT A L'EQUILIBRE CHAQUE PARTICIPANT AU REPAS DU 26/04
AURAIT DÛ PAYER 29€

Résultat du vote pour le bilan financier.

Pour : 258 - 91,4 %

Contre : 5 - 1,8 %

Sans opinion : 19 - 6,8 %

SONDAGE

Propositions d'une formation aux gestes de premiers secours.

Oui : 38

Non : 244

* * * * *

Propositions d'une cession d'information sur la succession.

Oui : 74

Non : 208

* * * * *

Appel à candidature, participation à la vie et au développement de votre association.

Oui : 20

Non : 262

* * * * *

Avez vous des souhaits réalistes, formations, activités, autres.

Oui : 13

Non : 269

* * * * *

CONCLUSION

Le résultat du vote pour la préfecture pour les bilans moral et financier pour être validé doit être de la moitié des voix plus une c'est à la majorité simple.

Le total des voix exprimées est de 282.

Il faut que le montant des suffrages soit au minimum de 142 voix (141 + 1) pour être validé.

- **Le bilan moral a obtenu 274 Pour.**
- **Le bilan financier a obtenu 258 Pour.**
- **Les deux bilans sont validés.**

* * * * *

Bulletin d'inscription individuel 2026 - (Après Freescale)									
Nom	Haddock								
Prénom	Archibald								
Adresse									
Code Postal	Ville								
Téléphone	.								
Portable	.								
<input type="text"/> Adresse mail @ <input type="text"/>									
<input type="checkbox"/> Avez-vous été employé chez Motorola ou Freescale ou On Semi OUI <input type="checkbox"/> NON									
Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivant de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.									
Cotisation	Liquide	<input type="checkbox"/>	Chèque <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de la banque :	Banque Populaire Occitane				
				N° chèque:	00000123456789				
Date et signature de l'adhérent:									
25 janvier 2026				A Haddock					
Remplissez votre chèque à l'ordre de ASSOCIATION APRESFREESCALE									
Retour à : Madame Bouvet Danielle, 426 Chemin Laurent, 31470 SAINT-LYS									
	Rédigez votre chèque à l'ordre de l'association Apréesfreescale.								
Pensez à joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de votre carte d'adhérent.									

LES DATES DES PERMANENCES POUR LES ADHÉSIONS.

1. Jeudi 11 décembre 2025.

2. Jeudi 15 janvier 2026.

3. Jeudi 29 janvier 2026.

Les permanences se tiendront dans la salle Blandinière. Cette salle est située au numéro 22 de la rue de la République, en face l'église et le monument aux morts de Frouzins. Parking à proximité.

Les bulletins seront expédiés par courriel pour ceux qui veulent renouveler leur adhésion par voie postale.

Courrier complet sous peine de retour.

Bulletin rempli correctement plus le chèque et aussi l'enveloppe timbrée pour le renvoi de la carte. OBLIGATOIRE.



Merci pour votre participation.

